

## **Séance ordinaire du 05 novembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 05 novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yannick VAN PEE, Maire.

### Etaient présents :

Mmes MULLER I., FAVE B., VANDEN BROECKE I ;  
Mrs VAN PEE Y., GRANDIN P., GRALAK R., PIEUX G., GUYENNOT G., JULIEN M.,

### Absents excusés :

Mmes VASSEUR C. (procuration à M. GRALAK), KOKAI G. (procuration à Mme MULLER),  
VAN DEN HEEDE (procuration à Mme MULLER)  
M. COURANT P. (procuration à M. VAN PEE),

Absente : Mme LOPES M.,

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

### **1 – Compte rendu de la séance du 21 septembre 2021 :**

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 21 septembre 2021, accepte et vote à l'unanimité des présents.

### **2 – Adhésion Communauté de Communes Thelloise de la commune d'Ansacq :**

Le Conseil Municipal après lecture du document relatif à l'adhésion de la commune d'Ansacq dans la Communauté de Communes Thelloise :

Se prononce neuf votants : 1 POUR  
2 CONTRE  
6 ABSTENTION

### **3 – Adhésion au guichet unique des autorisations d'urbanisme (GNAU) :**

Le Conseil Municipal après la lecture du document relatif à l'adhésion au guichet unique des autorisations d'urbanisme (GNAU) vote et accepte à l'unanimité des présents l'utilisation du GNAU.

### **4 – Délibération pour signature convention du compte financier unique (CFU) :**

Le Conseil Municipal après lecture accepte à l'unanimité et autorise la signature de la convention du compte financier unique (CFU) par Monsieur le Maire.

### **5 – Parcours emploi compétence des jeunes de moins de 26 ans :**

Monsieur le Maire a reçu Pôle Emploi pour évoquer le parcours emploi compétence des jeunes de moins de 26 ans. Il existe 2 sortes de contrat 20 heures et 30 heures. Le Conseil Municipal vote et accepte que Monsieur le Maire contractualise un parcours emploi compétence jeunes de moins de 26 ans pour un contrat de 20 heures pour une durée de 9 mois.

### **6 – Demande de déclaration d'achèvement des travaux par Flint (lotissement Gris Couture) :**

Le Conseil Municipal refuse la déclaration d'achèvement de travaux du lotissement Gris Couture dès lors qu'il reste un pavillon dont les travaux ne sont pas achevés.

## **7 – Présentation écusson :**

Le Conseil Municipal choisit l'écusson 1 avec modification, remplacement du papillon par un épi de blé.

## **8 – Questions diverses :**

**Décision modificative n°3.** Afin de pouvoir régler la facture pour l'alarme silencieuse Ecole PPMS, pour un montant de 3052.81 Euros TTC, il est nécessaire de faire un virement de crédit.

Dépenses imprévues investissement (D020) - 3500€

Opération n°52 ECOLE : + 3500€

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité la décision modificative n°3.

La séance est levée à 22 h 17.